

CYCLE SPÉCIALISÉ

Veille, sécurité, gestion des situations sanitaires exceptionnelles et de crise

GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) ET DE CRISE









CYCLE SPÉCIALISÉ - GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE) ET DE CRISE



COMPÉTENCES VISÉES

 Construire un plan de réponse sanitaire et s'assurer de son opérationnalité (acteurs sanitaires – préfectures – logistique de projection)

.....

- Elaborer une stratégie de communication en SSE-VSS et produire des éléments de communication en SSE-VSS
- Garantir la sécurité des processus dans la gestion des alertes sanitaires et des situations sanitaires exceptionnelles et notamment en environnement NRC et REB
- Adapter son management au fonctionnement spécifique d'une cellule de gestion de crise
- Appréhender les outils et les enjeux du pilotage en VSS-SSE dans une approche partenariale intégrée et reconnue



PUBLIC VISÉ

Directeur ou cadre amené à piloter ou à participer à la gestion de crise :

- en agence sanitaire nationale
- en agence régionale de santé
- dans un service du Ministère des Solidarités et de la Santé
- en établissement de santé
- en établissement social ou médicosocial
- en collectivité territoriale.



PRÉREQUIS

Être en poste ou être affecté prochainement dans un service de gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et de crise sanitaire et/ ou disposer d'une expérience dans le management d'un service d'un établissement sanitaire dédié à la gestion de la SSE-crise.



- Accès aux ressources pédagogiques sur la plateforme « formation.SSE »
- · Exposé magistral, démonstration
- Etudes de cas
- · Exercices d'application
- Témoignages
- Visites
- Mises en situation
- Jeux de rôles
- Echange de pratiques
- · Apports méthodologiques



ÉVALUATION / VALIDATION

- Test d'auto-évaluation au démarrage des modules et contrôle des acquis
- · Evaluation des acquis
- · Contrôle d'assiduité



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- La formation peut être suivie sur 2 années
- Le parcours débute par le module 1 et se termine impérativement par le module 5
- Les modules 2, 3 et 4 peuvent être suivis dans un ordre différent



Marie GED

Enseignante SSE Directrice du projet plateforme Formation.SSE

Les +

- Implication de la DGS dans le pilotage de la formation pour développer un cadre commun et les relations entre les acteurs nationaux et territoriaux.
- Modules 1, 3 et 4 interministériels
- Mise en situation sur des plateaux de simulation dans les modules 2, 3 et 4.
- Intégration de Retex en lien avec la crise sanitaire Covid-19
- Réalisation du module 3 au CNCMFE-NRBC

PARTENAIRES



















MODULE 1 - LA PLANIFICATION SANITAIRE ET SES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

Contenu de formation

- Risques, crises, situations sanitaires exceptionnelles : définitions, concepts et dynamique de crise, analyse et diagnostic
- Dispositif de crise : préparation, cadre institutionnel, facteurs psycho-sociaux et place de l'environnement socioprofessionnel
- Démarche et méthodologie de planification dont le schéma « ORSAN » et ses interactions avec le dispositif ORSEC

4 jours • Du 26 au 30 janvier 2026, Rennes

MODULE 2 - LA COMMUNICATION DANS UN ENJEU SANITAIRE

Contenu de formation

- Contexte médiatique, les acteurs, la communication de crise au sein du ministère de la santé
- Stratégie et outils de communication
- · Média training

4 jours • Du 18 au 22 mai 2026, Rennes

MODULE 3 - PRINCIPES ET ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE DE VICTIMES « ATTENTATS » ET/OU « NUCLÉAIRE, RADIOLOGIQUE, CHIMIQUE » ET RISQUE ÉPIDÉMIQUE ET BIOLOGIQUE

Contenu de formation

- La préparation et réponse de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme et les crises systémiques NRC et REB
- L'organisation spécifique dédiée à la formation de la prise en charge sanitaire face à un attentat ou un accident NRC et REB
- Le risque chimique, les toxiques de guerre et la prise en charge adaptée
- · L'organisation sanitaire de prise en charge NRC et REB
- La prise en charge face aux maladies infectieuses et les risques biologiques
- L'organisation sanitaire de prise en charge NR; Chimique ; Chimique et radiologique en interministérielle
- L'organisation spécifique dédiée aux risques NRC-REB en zone de défense et de sécurité; aux risques NRC et REB dans le domaine de l'eau à destination de la consommation humaine

4 jours • Du 14 au 18 septembre 2026, Aix-en-Provence

MODULE 4 - MANAGEMENT ET PILOTAGE D'UNE CELLULE DE GESTION DE CRISE SANITAIRE EN AGENCE ET EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Contenu de formation

- Les cellules de crise sanitaire en ARS (CRAPS) et en établissement de santé (hôpital sous tension plan blanc)
- Les outils des cellules de crise : main courante, tableau de suivi des actions, point de situation, systèmes d'information
- Les systèmes d'information : SI-VIC, SYNERGI, SI-ORSAN, SINUS
- La prise de décision en situation complexe
- L'animation d'une cellule de crise, la gestion du stress et des conflits
- Exercices de simulation et entrainement au sein du centre de crise sanitaire (utilisation des outils SYNERGI et SI-ORSAN) (pour les ARS) ou en salle de crise à l'EHESP (pour les établissements)
- Méthodologie des exercices et RETEX

4 jours • Du 16 au 20 novembre 2026, Rennes

LE SAVIEZ-VOUS?

FORMEZ-VOUS À VOTRE RYTHME AVEC LES PLATEFORMES E-LEARNING DE L'EHESP

Une plateforme de formation consacrée aux situations sanitaires exceptionnelles est proposée par l'EHESP en réponse à une demande de la direction générale de la santé.

Accédez à la plateforme > formation.sse.ehesp.fr



DURÉE / LIEU

16 jours de formation

111 heures en présentiel

4 modules de 4 jours

TARIF

3 255 € net

Formation prise en charge par le Ministère des Solidarités et de la Santé et de la prévention pour ses services centraux et pour les agents des ARS et de la Cohésion sociale (DREETS, DDETS)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Joindre un CV au formulaire de candidature

Date limite de candidature : 5 semaines avant le début de la formation

Effectif maximum de participants: 30

Votre demande d'inscription sera soumise au responsable pédagogique. Une confirmation d'inscription vous sera adressée au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Les candidatures sont examinées par ordre d'arrivée, en veillant à une hétérogénéité géographique et professionnelle des apprenants.

Conditions générales de vente disponibles sur notre site.



Découvrir la formation puis accéder au formulaire de candidature



formation-continue.ehesp.fr

CONTACTS

Une question concernant votre candidature?

candidaturefc@ehesp.fr 02.99.02.25.00

Qui contacter si vous êtes en situation de handicap?

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec possibilité d'aménagement de la formation

Référent handicap EHESP, Sandrine VILALLON referent-handicap@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique 15, avenue du Professeur-Léon-Bernard CS 74312 - 35043 Rennes Cedex Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr